

Image not found or type unknown



Valider un divorce en algerie

Par **djamel642**, le **18/05/2009** à **23:35**

Bonsoir,

ma compagne est algerienne.

Elle s'est mariée en Algerie avec un français

Elle a recemment divorcé en france .

Du coté de la France, le divorce est bien prononcé et a été transmis à Nantes.

Que devons-nous faire pour le divorce soit aussi validé du cote algerien pour que son statut de femme divorcée soit retranscrit sur son extrait d'acte de naissance?

Merci pour votre aide